



CONVENTION

Entre

La Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement Catholique (UGSEL 84)

Et

LE COMITE DE VAUCLUSE DE BASKET

Préambule,

Par la présente convention départementale, le Comité de Vaucluse de La Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement Catholique (UGSEL 84) et le Comité de Vaucluse de Basket décident de formaliser leurs relations afin de rendre complémentaires leurs actions respectives contribuant à l'éducation des adolescents au moyen d'une pratique adaptée des activités sportives et de basket en particulier.

-Vu la convention Nationale entre la FFBB, le Ministère de l'Éducation Nationale, et l'UGSEL Nationale.

-Vu la convention entre l'UGSEL et la FFBB,

Il est convenu ce qui suit

Article 1 :

Dans le cadre de la convention nationale sus nommée et par déclinaison au niveau départemental, le CVBB et le Service Départemental de l'UGSEL Vaucluse s'engagent à favoriser sur leur territoire :

- l'organisation de rencontres sportives UGSEL en Primaire.
- la participation des élèves du secondaire aux rencontres organisées par l'UGSEL Vaucluse et/ou PACA
- l'accès aux installations sportives permettant la pratique du basket, en concertation avec les collectivités territoriales ou tout autre responsable, propriétaire des lieux,
- la mise en place de structures permettant la pratique du basket de manière renforcée dans les écoles, collèges et lycées.
- la mise en commun ou la mise à disposition des moyens en matériel ou en personnels pour permettre le bon déroulement des projets communs.
- les liens entre le(s) club(s) local(aux) et l'A.S. ou la Section Sportive de l'établissement (« passerelles » entre le milieu scolaire et fédéral)
- Aider à la formation technique des Jeunes Officiels (arbitres) dans le cadre de leur certification.

Article 2 :

Le Comité de Vaucluse de Basket s'engage à travers :

Sa commission Développement à :

- Favoriser l'intervention du Comité Départemental et des clubs fédéraux dans les écoles au travers des différentes actions qui seront menées conjointement (aide à la construction de cycles d'apprentissage, formation des enseignants, prêt de matériels...)
- Favoriser les liens avec les actions nationales (exemple « opération basket école »)
- Collaborer avec l'UGSEL (écoles, collèges et lycées) pour développer l'esprit citoyen à travers la pratique du basket

Sa commission technique à collaborer avec toutes les structures scolaires et périscolaires pour :

- Créer et diffuser des documents techniques et pédagogiques rédigés conjointement avec l'UGSEL, auprès des enseignants d'EPS en secondaire et des intervenants sportifs au primaire
 - Contribuer, sur demande de l'UGSEL, à la formation technique des enseignants et des Jeunes Officiels.

Article 3 :

Les signataires de la présente convention s'engagent à respecter le cadre réglementaire qui fixe les conditions d'intervention des personnels extérieurs.

Article 4 :

Le CVBB, par le biais de ses structures locales, en liaison avec l'UGSEL 84, pourra apporter aux écoles, collèges et lycées qui en font la demande, une aide de prêts de matériels ou en équipements dans la mesure de ses moyens. Il conviendra, toutefois, de veiller au respect des engagements déjà pris par l'UGSEL 84 et le CVBB avec leurs partenaires respectifs.

Il convient aux structures locales (clubs-écoles) d'établir, si besoin, une convention en amont de l'intervention fixant le cadre de fonctionnement des deux parties.

Article 5 :

La présente convention est signée pour trois ans. A l'issue de ces trois années un bilan permettra de mesurer l'évolution des pratiques du basket dans les écoles, collèges et lycées et d'étudier les termes de son renouvellement. Elle peut être dénoncée par l'une des parties au plus tard le 1^{er} Mars de l'année scolaire en cours, par courrier envoyé simultanément à l'autre partie.

Fait à Avignon le 16 novembre 2023

Le Président de l'UGSEL 84

Claude Fabrol

UGSEL VAUCLUSE

18 Avenue Fontcouverte

84000 AVIGNON

Tél : 07 55 59 71 21

Fax : 502 674 690 000015

Le Président du Comité de Vaucluse de basket

COMITE DE VAUCLUSE

BASKET-BALL

BP 10078

84703 SORGUES CEDEX

Tél. : 04 90 39 47 90 - Fax : 04 90 39 67 29